

Alliance internationale des femmes : droits égaux : responsabilités égales : résolutions votées à la Conférence de Rome, mai 1946, par la Commission des droits civils et politiques

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: Article

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **37 (1949)**

Heft 761

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-266773>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



**Alliance
Internationale
des Femmes**

Droits égaux
Responsabilités
égales

Résolutions votées à la Conférence de Rome, mai 1948, par la Commission des droits civils et politiques

1. L'Alliance adressera à l'Organisation des Nations Unies une lettre demandant au Secrétariat de bien vouloir envoyer aux gouvernements des pays qui n'ont pas encore accordé aux femmes le droit de vote, une note leur rappelant :

a) qu'en leur qualité de Membres de l'ONU, ils sont signataires de la Charte des Nations-Unies qui prévoit qu'aucune distinction ne doit être faite en raison de la race, de la religion ou du sexe ;

b) que la privation du droit de vote, qui continue à être imposée aux femmes de leurs pays, constitue une inégalité contraire aux dispositions de la Charte.

Leur recommandant en conséquence d'accorder aux femmes, dans les délais les plus brefs, les mêmes droits politiques qu'aux hommes.

2. La Commission a décidé de rédiger un rapport sur les inégalités qui subsistent encore dans les différents pays membres de l'Alliance, relativement au droit civil comparé des hommes et des femmes. Ce rapport sera adressé à la Commission du Statut de la Femme pour lui permettre, s'il y a lieu, une utile critique des rapports gouvernementaux qui lui seront envoyés par les gouvernements et complètera ainsi l'enquête à laquelle elle a décidé de se livrer sur les droits civils de la femme.

3. La Commission a décidé de faire un rapport sur la condition des enfants naturels, dans le but de parvenir à ce qu'aucun enfant ne soit privé de son père. Ce rapport sera fait au moyen des indications qui seront adressées à la Commission par les pays dont la législation est, sur ce point, la plus avancée.

Hélène de Mandrot-La Sarraz

A l'hôpital de Toulon est décédée, le lendemain de Noël, Mme Hélène de Mandrot-Revilliod, qui a passé ses derniers jours au milieu des vignes, dans cette maison du Pradet que lui avait construite Le Corbusier ; cette Genevoise devenue vaudoise par son mariage avec Henri de Mandrot, propriétaire du château de La Sarraz, aimait avant tout l'art moderne, l'architecture moderne, et le sort lui avait attribué comme demeure d'être l'antique château de La Sarraz ; c'est pour animer ces vieilles pierres qu'elle avait fondé, en 1928, d'entente avec la Société du Musée

romand, héritière du château de La Sarraz, la Maison des Artistes où, chaque année ou presque, elle recevait des artistes, des savants ; elle a doté cette institution d'une somme de fr. 80.000 et tenait à cette entreprise qui a été une de ses dernières préoccupations ; cet été encore, confinée dans son salon de La Sarraz, elle ne pensait qu'à en assurer la continuité.

Hélène Revilliod, née à Genève en 1867, fille de Gustave Revilliod, propriétaire de l'Ariana, où a été édifié le palais de la Société des Nations, montra très vite de grandes dispositions pour l'art, surtout pour l'art décoratif ; elle a travaillé dans des ateliers genevois puis à Paris, notamment avec Bougureau ; elle a exposé des peintures, de l'art décoratif, des broderies en Suisse et à l'étranger, a participé à plusieurs expositions collectives ; elle a tenté de faire revivre la broderie à domicile en créant l'Ecole de La Sarraz ; elle s'est amusée, et avec quel bonheur ! à aménager des intérieurs, notamment à la Caroline à Morges, pratiquant ce qu'on appelle aujourd'hui l'art de l'ensemble. En 1943 encore, à Zurich, elle participait à une exposition de meubles modernes. Elle a fait des bijoux, des reliures, des fers repoussés, des cuivres étamés, travaux qu'elle se dépêcha d'oublier pour encourager les arts, peinture, sculpture, architecture, faits par les autres. Elle a été l'animatrice d'un grand mouvement d'idées, d'échanges intellectuels, artistiques. Ses maisons de Paris, de Toulon, de Zurich, le château de La Sarraz ont été des centres de vie intellectuelle et artistique ; lorsqu'un accident, puis la maladie firent d'elle une grande malade, elle continua, on ne sait par quel miracle, de voyager, de s'intéresser à tout. L'an passé encore, au prix de grandes difficultés, elle fit expédier de Paris à Zurich, à l'intention du musée des Beaux-Arts, sa collection de sculptures de Vilon, Lipchitz, Rodin, Rabi, pour qu'elles soient placées dans le jardin du musée.

A La Sarraz, elle a reçu, pendant l'été, tous les artistes ou presque de la terre romande et de la Suisse allemande, encourageant tout spécialement les jeunes en leur procurant des vacances, ce qui n'excluait pas le travail, de précieux entretiens avec d'autres artistes, avec des étrangers ; elle a organisé ces échanges par la Maison des artistes, doublée de la Maison des savants.

Sous des apparences brusques parfois, autoritaires toujours, Mme de Mandrot était bonne ; sa générosité inépuisable s'est étendue à des cercles divers ; elle ne pouvait rester inactives, il lui fallait penser, agir, organiser ; elle avait une volonté de fer, qui lui a permis de résister au mal, de voyager étant infirme, de maintenir des relations avec d'innombrables amis, jusqu'au moment où sa main refusa d'écrire et ne put même plus faire tourner le disque du téléphone. On la trouvait étendue sans force sur un divan, on la croyait mourante, mais elle retrouvait soudain la vivacité d'un regard étonnant de jeunesse, avec des yeux d'un bleu extraordinaire ; on retrouvait l'éclat d'une beauté qui avait été célèbre et avait retenu le pinceau de plusieurs artistes ; on retrouvait la forte personnalité de Mme de Mandrot, sa

jet d'une étude pénétrante, parfois empreinte d'une sévérité fondée. En revanche, notre régime politique reçoit pleine approbation de M. Siegfried, qui a su dégager le sens de certains votes, prouvant ainsi une bien solide connaissance de nos réactions. Quant à notre neutralité, elle lui apparaît menacée et fragile, et sur ce point, nous espérons que l'avenir ne justifiera pas ses craintes.

En bref, un beau livre intelligent et probe, qui nous incite à un salutaire examen de conscience au point de vue national.

Marguerite Maire.

Alexandra Orme. *Soldats russes d'après nature*. Histoire vraie d'un village occupé. (Edition de La Baconnière, Neuchâtel.)

Nous avons peine à imaginer ce que serait une occupation militaire russe. Mme Alexandra Orme nous en donne un aperçu qui semble d'une réelle valeur documentaire, car elle a subi et vécu cette occupation. Polonaise mariée à un noble hongrois, près de Budapest, elle a vu son château envahi par la soldatesque russe, de décembre 1944 à mars 1945. Connaissant plusieurs langues, elle a servi d'interprète entre les officiers et soldats et les gens du village et surpris ainsi bien des paroles révélatrices. Faisant preuve d'une faculté inouïe d'adaptation et de simulation mondaine, elle a réussi à échapper aux pires dangers. Avec force détails, elle nous décrit, en les excusant souvent, ces Russes malpropres, verbeux, sensibles et cruels, naïvement vantards qui brûlent les meubles de prix avec la plus sereine inconscience et mentent par simple excès d'imagination ! L'auteur a droit à notre admiration pour son effort d'objec-

IN MEMORIAM

Une femme admirable

C'était Mlle Georgine Maillefer, décédée, au début de décembre, à Chailly s/Lausanne, tout près de cet asile pour les aveugles faibles d'esprit, qu'elle a créé en 1900, qu'elle a cédé et dirigé jusqu'en 1938, avec un savoir-faire, une persévérance, une patience dont on ne pourra assez faire l'éloge. Elle avait installé tout d'abord ses protégés dans une ferme, dans la campagne vaudoise, mais en présence de nouveaux infirmes, il fallut construire une maison, avec des ateliers, sur la route d'Oron, maison agrandie encore. Mlle Maillefer avait su trouver des appuis, de toute nature, et son œuvre est assurée de vivre ; elle est devenue une société suisse. Son activité peut être comparée à celle de sœur Julie Hofmann qui a créé, puis développé l'œuvre d'Elben Hezer, pour les malades incurables.

Mlle Maillefer, avec ses aides, avec sa nièce qui continue son travail, a dépensé des trésors de patience et d'ingéniosité pour apprendre à ses aveugles faibles d'esprit — quelle accumulation de malheurs ! — à lire en Braille, à tricoter, à faire de menus objets, des tissages, de la vannerie. Pour apprendre à faire passer le fil dans la maille, il lui fallait des mois d'enseignement, de patience ! Pour apprendre à ces aveugles à marcher, il lui fallait les guider pendant des semaines avec une planche ! Qui pourra jamais dire le bien qu'a fait cette femme et la somme des joies qu'elle a apportées à de pauvres cerveaux bien malades ?

S. B.

M^{me} Claire Leutenegger

1881-1948

Le « Mouvement féministe », auquel elle fut abonnée dès sa création, tient à rappeler ici la mémoire de Mme Claire Leutenegger, enlevée subitement à l'affection des siens, alors qu'elle était en séjour chez son fils et sa belle-fille à Oran (Algérie) où, malgré sa santé délicate, elle s'était rendue en avion en septembre dernier.

Mme C. Leutenegger était membre de l'Union des Femmes et du groupe vevaysan de l'Association vaudoise pour le Suffrage féminin à la fondation duquel elle avait participé en 1916.

vive intelligence, cette curiosité toujours en éveil, cet intérêt qu'elle portait à l'art, aux artistes, ce désir continu d'établir des points de contact, de créer des rencontres internationales.

Aucun de ceux qui ont approché cette femme remarquable à tous égards, même ceux qui ne pouvaient s'entendre avec elle et qui eurent avec elle des différends, n'ont appris sa disparition sans lui accorder une pensée reconnaissante, car elle a enrichi tous ceux qu'elle a fréquentés.

S. Bonard.

Longtemps secrétaire et membre du Comité, elle a travaillé de tout son cœur, malgré sa frêle constitution, à la revendication des droits de la femme, qu'elle estimait être une question de pure justice, ne craignant pas de grimper des échelles pour recueillir des signatures en faveur de la pétition de 1928 « invitant le Conseil Fédéral à présenter au Conseil National un projet de révision constitutionnelle qui mettra les femmes suisses au bénéfice des droits politiques que la Constitution confère aux citoyens ».

Bien que couverte de 250.000 signatures d'hommes et de femmes, cette pétition dort encore après vingt ans dans les cartons du Conseil Fédéral, sans jamais avoir été soumise au peuple.

Ces dernières années, Claire Leutenegger, dont la santé était précaire, avait dû restreindre son activité, mais elle ne cessait de s'intéresser passionnément aux questions spirituelles, morales et sociales, et son cœur et sa bourse étaient largement ouverts aux déshérités et à tous ceux qui luttaient pour les bonnes causes. Maîtresse de maison accomplie, épouse et mère tendre et dévouée, la douceur en personne, elle consacra toute sa vie au bien.

Un tel exemple donne un démenti formel à ceux qui ne voient dans les suffragistes que des femmes révoltées ou de vieilles filles aigries et qui ne veulent pas ou prétendent ne pas comprendre ce c'est dans l'intérêt même du pays et de la Société que des mères de famille réclament leur part dans la gestion des affaires publiques.

Ceux qui ont eu le privilège de connaître Claire Leutenegger dans l'intimité lui gardent un souvenir ému et reconnaissant.

Un tel exemple honore la femme.

Albert Truan.

M^{me} Hainard-Béchar

On annonce le décès de cette artiste genevoise bien connue et appréciée dans les milieux artistiques. Elle fut, de 1917 à 1941, professeur aux cours professionnels de l'Ecole ménagère sans cesser de peindre et de créer des œuvres remarquables. Elle était membre de la commission B des Beaux-Arts.

Notre journal perd une fidèle abonnée et une amie de notre cause.

45 professeurs
mth. diff. nouve.
programmes
individuels
gain de temps

MATURITÉS
BACC. POLY.
LANGUES MODERNES
COMMERCE
ADMINISTRATION

École LEMANIA
LAUSANNE

Publications reçues

André Siegfried. *La Suisse, démocratie-témoin*. Edit. La Baconnière, Neuchâtel.

C'est toujours avec une vive curiosité que nous prenons connaissance des jugements que portent les étrangers sur la Suisse et ses habitants ; mais cette curiosité se double d'un peu d'anxiété lorsque le témoignage émane d'un observateur revêtu d'une autorité aussi indiscutable que celle du professeur André Siegfried, grand connaisseur de pays et de peuples, de régimes politiques et de structures économiques. « Qu'ont-ils vu dans la maison ? », pourrions-nous nous demander avec les Ecritures. Mais M. Siegfried nous rassure bientôt par le ton d'extrême objectivité de son enquête ; pas de parti-pris ni de passion chez cet observateur attentif, qui sait discerner les réalités profondes que dissimulent parfois les apparences. D'ailleurs, le peuple suisse est, dans son ensemble, sans complications, quoique composé d'éléments très divers, mais ramenés à des tendances générales assez nettes.

Après avoir décrit la situation géographique de la Suisse pilier d'une Europe centrale gravement atteinte, et pourtant indispensable, M. Siegfried procède à une analyse démographique nuancée, mettant en lumière maints aspects du peuple suisse que nous ne serions pas allés chercher dans l'Annuaire statistique fédéral, si intéressant soit-il. Plusieurs des constatations qu'il nous présente sont illustrées par des cartes, en fin du volume, dont la lecture est fort instructive. Notre vie économique, notre prospérité matérielle sont l'ob-

jectivité et son absence de rancune envers ces occupants pour les moins envahissants, et pour l'élégance avec laquelle elle a accepté la perte de ses biens matériels. Il y a là, me semble-t-il, un bel exemple de fermeté de caractère. En somme, tableau haut en couleurs et riche en nuances que celui de ces Russes en qui la bonté instinctive voisine avec une cruauté due souvent à la misère, vrais enfants mal élevés dont la psychologie est extrême et extrêmement déroutante pour nous autres Occidentaux.

Marguerite Maire.

Nous avons quelque peu tardé à signaler l'intéressant *Cahier suisse d'Esprit*, No 4, (éditions de la Baconnière), qui nous a été envoyé au début de 1948 et n'a acument vieilli. Les problèmes qui y sont traités conservent toute leur actualité, que ce soit dans l'intérêt de la communauté nationale ou de la communauté internationale, de la vie morale ou intellectuelle, enfin de la lutte contre les dangers qui menacent notre époque. Nous signalons à nos lectrices une vibrante étude de Jeanne Hersh sur le problème de l'élite ouvrière.

M. G. M.

Allen W. Dulles. *L'Allemagne souterraine* (éditions des Trois Collines, Genève-Paris).

Il n'est pas trop tard pour rappeler la publication, en français, de l'ouvrage d'Allen W. Dulles, chef du service secret américain à Berne, de 1942 à 44, *l'Allemagne souterraine*. Peu à peu, tandis que se calme le remous des passions ou que de nouveaux soins menacent notre paix, nous atteignons à l'égard du nazisme le degré de détachement qui permet de consulter avec objectivité les documents les plus divers, afin d'en extraire la part de sa-

gesse enclose dans toute expérience humaine, sagesse qui se donne à l'homme quelque prudence à l'égard des pièges de l'avenir. — Parmi ces sources d'étude, le rapport direct et précis de Ailen W. Du. les est un document de première importance pour qui veut connaître les dessous de l'expérience hitlérienne.

M. G. M.

Elsa Perret. *Le chemin du retour*. No 5 d'un maître d'école. Delachaux et Niestlé.

Sur le chemin du retour, un maître d'école s'interroge... et découvre dans la réalité quotidienne, la grande vérité libératrice : qu'en se laissant orienter par les enfants, si imparfaits qu'ils soient, on trouve le contact vrai, qui permet au maître, soutenu par ses enfants, de les aider à s'instruire d'une manière vivante et humaine. En 95 pages, ce petit livre pose et examine avec simplicité beaucoup de questions utiles.

Marx, par Henri Lefebvre. (Les Classiques de la Liberté.) Edit. Trois Collines.

En un élégant petit livre bleu, édité par Traits, H. Lefebvre situe en 166 pages d'introduction, l'œuvre de K. Marx dans la philosophie et la société actuelles, et analyse la doctrine du matérialisme dialectique en regard de l'éternel problème de la liberté. C'est une mise au point utile à notre époque, où tant de confusions et d'erreurs menacent nos esprits « emportés à tous vents de doctrine » ! H. Lefebvre en dissipe plusieurs au courant de ces pages averties que suivent une cinquantaine de pages caractéristiques de textes variés de K. Marx (tirés de : Deutsche ideologie, Capital, Manifeste, OEU-